



Copie à :
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

Dijon, le 06/09/2024  
Dossier n° 240904 028439 01  
Référence client : 124

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Direction de la Santé Publique  
2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535  
21035 DIJON Cedex

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028439 01

### Analyse type D1

Site
§ Code PSV : PSV1213
§ Nom PSV : R. BAS SERVICE
§ Commune PSV: 21320 POUILLY EN AUXOIS
§ Localisation exacte : École Primaire Virely, Espace Jean Claude Patriarche
§ Motif : S1
§ Code installation : 1147
§ Nom installation : POUILLY, R. BAS SERVICE
§ Code et Nom UGE : 166 - POUILLY EN AUXOIS
§ Maître d'ouvrage : MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
§ Organisme payeur : SAUR FRANCE CENTRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
§ Adresse payeur : 9 rue Pierre de Coubertin 71106 CHALON-SUR-SAONE Cedex

Prélèvement #
Préleveur :GAGNIERE Vincent (LDCO)
Mode d'acheminement : TOURNEE
Date - Heure de prélèvement : 04/09/2024 - 12:30
Date - Heure de réception : 04/09/2024 15:24
Date - Heure de début des analyses : 04/09/2024 17:00
Technicien(s) Responsable(s)
Chimie Microbiologie
CATHY BRENON

Norme/Guide de prélèvement
FDT 90 520 Eaux de consommation

Remarques Odeur de chlore , robinet salle de soins (sert tous les jours), mitigeur

#### PARAMETRE(S) DEPASSANT LA LIMITE QUALITE OU PESTICIDES DETECTÉS

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
PARAMETRE(S) DEPASSANT LA REFERENCE QUALITE					
Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
PARAMETRE(S) DEPASSANT LA REFERENCE QUALITE					
Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
Microbiologie Bactériologie type D1 ou P1 # Escherichia coli *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000

Copie à :
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Dijon, le 06/09/2024  
Dossier n° 240904 028439 01  
Référence client : 124

Direction de la Santé Publique  
2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535  
21035 DIJON Cedex

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028439 01

### Analyse type D1

# Bactéries coliformes *	0	UFC/100mL		0	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Enterocoques intestinaux *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 7899-2 Août 2000
# Spores de micro-organismes sulfitoréducteurs *	0	UFC/100mL		0	NF EN 26461-2 Juillet 1993
# Micro-organismes revivifiables à (22 +/- 2) °C *	(ec)	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
# Micro-organismes revivifiables à (36 +/- 2) °C *	8	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
<b>Chimie</b>					
# Température de l'eau in situ	23	°C		25	Méthode Interne à la sonde P.R.E.MAT.15
# Chlore libre in situ	0.37	mg(Cl <sub>2</sub> )/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
# Chlore total in situ	0.47	mg(Cl <sub>2</sub> )/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	1	de chlore			Méthode interne
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Méthode interne
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Méthode interne
Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	1	de chlore			Méthode interne
# Turbidité	<0.50	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 Août 2016
# pH	8.0	unitépH		>6.5 et <9	NF EN ISO 10523 Mai 2012
Température de mesure du pH	20.1	°C			Méthode interne
# Conductivité à 25°C (correction de T°)	348	µS/cm		>200 et <1100	NF EN 27888 Janvier 1994
Température de mesure conductivité	20.1	°C			Méthode interne
# Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0.01	mg(NH <sub>4</sub> )/L		0.1	NF ISO 15923-1 (Janvier 2014)

# = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.D.=Non Déterminé N.M.=Non mesuré

L'arrêté du 30 Décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 Janvier 2007 fixe les limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

Conformément à la norme NF EN ISO 8199, l'interprétation des résultats pour les paramètres microbiologiques suivis du sigle \* est la suivante :

Pour 0 : non détecté

Entre 1 et 2 : présence avec une non-fiabilité statistique

Entre 3 et 9 : Nombre estimé

Incertitudes associées aux résultats d'analyses fournies sur demande

Pour les métabolites de pesticides la valeur limite de 0.9 µg/l correspond à une valeur indicative

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée.

La prise en compte des MIES est conforme aux normes en vigueur. Pour les méthodes internes : les analyses en injection directe sont dosées sur l'eau décantée, les analyses en extraction Liquide/Liquide sont dosées sur l'eau totale.

Tout prélèvement non réalisé par une personne habilitée est rendu sous réserve

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #

Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole §. Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'information erronée.

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont rendus sous accréditation

Les résultats d'analyses ne figurant pas sur la portée d'accréditation du laboratoire et provenant d'un prestataire externe, rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).



En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

Dijon, le 06/09/2024

Dossier n° 240904 028440 01

Référence client : 124

<b>Copie à :</b>
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

**A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE**

Direction de la Santé Publique

2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535

21035 DIJON Cedex

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028440 01

### Analyse type D1D2

Site
§ Code PSV : PSV1214
§ Nom PSV : POUILLY, R. HAUT SERVICE
§ Commune PSV: 21320 POUILLY EN AUXOIS
§ Localisation exacte : École maternelle, 2 rue Henri Vincenot
§ Motif : S1
§ Code installation : 1148
§ Nom installation : POUILLY, R. HAUT SERVICE
§ Code et Nom UGE : 166 - POUILLY EN AUXOIS
§ Maître d'ouvrage : MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
§ Organisme payeur : SAUR FRANCE CENTRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
§ Adresse payeur : 9 rue Pierre de Coubertin 71106 CHALON-SUR-SAONE Cedex

Prélèvement #
Préleveur :GAGNIERE Vincent (LDCO)
Mode d'acheminement : TOURNEE
Date - Heure de prélèvement : 04/09/2024 - 12:00
Date - Heure de réception : 04/09/2024 15:24
Date - Heure de début des analyses : 04/09/2024 17:00
Technicien(s) Responsable(s)
Chimie Microbiologie

#### Norme/Guide de prélèvement

FDT 90.520 Eaux de consommation

Remarques Odeur de chlore , robinet salle 1

#### PARAMETRE(S) DEPASSANT LA LIMITE QUALITE OU PESTICIDES DETECTÉS

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
** Somme des 4 HAP (*)	#VALUE!	µg/l	<0.10		méthode par calcul

#### PARAMETRE(S) DEPASSANT LA REFERENCE QUALITE

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
------------	-----------	--------	---------	-------	----------

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
Microbiologie Bactériologie type D1 ou P1					

Copie à :
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Dijon, le 06/09/2024  
Dossier n° 240904 028440 01  
Référence client : 124

Direction de la Santé Publique  
2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535  
21035 DIJON Cedex

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028440 01

### Analyse type D1D2

# Escherichia coli *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Bactéries coliformes *	0	UFC/100mL	0	0	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Enterocoques intestinaux *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 7899-2 Aout 2000
# Spores de micro-organismes sulfitoréducteurs *	0	UFC/100mL	0	0	NF EN 26461-2 Juillet 1993
# Micro-organismes revivifiables à (22 +/- 2) °C *	(ec)	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
# Micro-organismes revivifiables à (36 +/- 2) °C *	0	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
<b>Chimie</b>					
# Température de l'eau in situ	20	°C		25	Méthode Interne à la sonde P.R.E.MAT.15
# pH in situ	8.0	unité pH		>6,5 et <9	NF EN ISO 10523 Mai 2012
# Chlore libre in situ	0.12	mg(Cl <sub>2</sub> )/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
# Chlore total in situ	0.33	mg(Cl <sub>2</sub> )/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	1	de chlore			Méthode interne
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Méthode interne
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Méthode interne
Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Méthode interne
# Turbidité	<0.50	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 Août 2016
# pH	8.0	unité pH		>6,5 et <9	NF EN ISO 10523 Mai 2012
Température de mesure du pH	20.2	°C			Méthode interne
# Conductivité à 25°C (correction de T°)	348	µS/cm		>200 et <1100	NF EN 27888 Janvier 1994
Température de mesure conductivité	20.2	°C			Méthode interne
# Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0.01	mg(NH <sub>4</sub> )/L		0.1	NF ISO 15923-1 (Janvier 2014)
# Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0.01	mg(NO <sub>2</sub> )/L	<0.5		NF ISO 15923-1 (Janvier 2014)
# Antimoine	(ec)	µg(Sb)/L	<10		NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Cadmium	(ec)	µg(Cd)/L	<5		NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Chrome total	(ec)	µg(Cr)/L	<50		NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Fer total	(ec)	µg(Fe)/L		200	NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Cuivre 1er jet	(ec)	mg(Cu)/L	<2	1	NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Nickel 1er jet	(ec)	µg(Ni)/L	<20		NF EN ISO 11885 Novembre 2009
# Plomb 1er jet	(ec)	µg(Pb)/L	<10		NF EN ISO 11885 Novembre 2009
<b>HPA</b>					
# Anthraquinone	(ec)	µg/l	<0.1		Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
# Fluoranthène	(ec)	µg/l			Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).



En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

Dijon, le 06/09/2024

Dossier n° 240904 028440 01

Référence client : 124

**A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE**

Direction de la Santé Publique

2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535

21035

DIJON Cedex

<b>Copie à :</b>
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028440 01

### Analyse type D1D2

# Benzo(b)fluoranthène *	(cc)	µg/l		Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
# Benzo(k)fluoranthène *	(cc)	µg/l		Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
# Benzo(a)pyrène	(cc)	µg/l	<0.010	Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
# Benzo(g,h,i)pérylène *	(cc)	µg/l		Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
# Indéno(1,2,3-Cd)pyrène *	(cc)	µg/l		Méthode interne liquide/Liquide GCMSMS EC.M.ANA.65
Somme des 4 HAP (*)	#VALUE!	µg/l	<0.10	méthode par calcul
Somme HAP	#VALUE!	µg/l		méthode par calcul
<b>Composés volatils</b>				
# Chloroforme	36	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Chlorodibromométhane	1.6	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Dichloromonobromométhane	8.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Bromoforme	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Trihalométhanes totaux	45.60	µg/l	<100	méthode par calcul
# Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0.50	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Trichloroéthylène	<0.50	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Somme Tri+Tétrachloroéthylènes	<SEUIL	µg/l	<10	méthode par calcul
# Benzène	<0.30	µg/l	<1	NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Bromochlorométhane	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
# Chlorure de vinyl monomère	<0.20	µg/l	<0.5	NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Dibromo-3-chloropropane-1,2	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
Dibromoéthane-1,2	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
Dichlorobenzène-1,4	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
# Dichloroéthane-1,1	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Dichloroéthylène-1,2 trans	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Dichloroéthylène-1,2 cis	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Dichloroéthane-1,2	<1.0	µg/l	<3	NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Dichloropropane-1,2	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
# Dichlorométhane	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Dichloroéthylène-1,1	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Trichloroéthane-1,1,1	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Tétrachlorure de carbone	<0.50	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004
Trichloroéthane-1,1,2	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
Isopropylbenzène (Cumène)	<1.0	µg/l		NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)

Copie à :
MAIRIE DE POUILLY EN AUXOIS
SAUR SAS

En réponse à votre demande, le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or vous transmet les résultats des analyses que vous avez demandées.

Attention : les résultats partiels sont donnés à titre d'information, seuls les rapports d'analyses complets et signés ou émanant d'une base de données d'un organisme ministériel font foi.

Dijon, le 06/09/2024  
Dossier n° 240904 028440 01  
Référence client : 124

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Direction de la Santé Publique  
2 Place des Savoirs - Le Diapason CS73535  
21035 DIJON Cedex

## Rapport d'analyses d'eaux n° 240904 028440 01

### Analyse type D1D2

Styrène	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004 (NC)
# Ethylbenzène	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Toluène	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# M et P Xylène	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Méthyl tert-butyl Ether	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004
# Orthoxylène	<1.0	µg/l			NF EN ISO 15680 Janvier 2004
<b>Analyses Epichlorhydrine Acrylamide</b>					
# Acrylamide	<0.030	µg/l	<0.1		Méthode interne injection directe LCMSMS EC.M.ANA.08
Epichlorhydrine	<0.1	µg/l	<0.1		NF EN ISO 15680 Janvier 2004

# = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.D.=Non Déterminé N.M.=Non mesuré

L'arrêté du 30 Décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 Janvier 2007 fixe les limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

Conformément à la norme NF EN ISO 8199, l'interprétation des résultats pour les paramètres microbiologiques suivis du sigle \* est la suivante :

Pour 0 : non détecté

Entre 1 et 2 : présence avec une non-fiabilité statistique

Entre 3 et 9 : Nombre estimé

Incertitudes associées aux résultats d'analyses fournies sur demande

Pour les métabolites de pesticides la valeur limite de 0,9 µg/l correspond à une valeur indicative

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée.

La prise en compte des MES est conforme aux normes en vigueur. Pour les méthodes internes : les analyses en injection directe sont dosées sur l'eau décantée, les analyses en extraction Liquide/Liquide sont dosées sur l'eau totale.

Tout prélèvement non réalisé par une personne habilitée est rendu sous réserve

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #

Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole §. Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'information erronée.

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont rendus sous accréditation

Les résultats d'analyses ne figurant pas sur la portée d'accréditation du laboratoire et provenant d'un prestataire externe, rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).